



2012 est l'année des élections présidentielles qui se dérouleront le 22 avril (1<sup>er</sup> tour) et le 6 mai (2<sup>ème</sup> tour). Il s'agit d'élire pour 5 ans le futur président de la République française.

## QUI GOUVERNE ?

### Le Président de la République

Le président de la République est élu directement par l'ensemble des Français, lors d'une élection qui, a lieu tous les 5 ans. Jusqu'en 1995, les présidents étaient élus pour 7 ans. Élu à 2 reprises, François Mitterrand est le président resté le plus longtemps au pouvoir: 14 ans (de 1981 à 1995).



### À quel âge peut-on être Président ?

En France, les citoyens peuvent voter à partir de 18 ans. Ils peuvent alors être candidats à toutes les élections. Sauf celles des députés et du président de la République : il faut avoir au moins 23 ans. Le Président a des pouvoirs très importants. Il est le chef des armées. Il représente le pays tout entier, notamment lorsqu'il voyage à l'étranger. Et il peut gracier un prisonnier qui a été condamné par la justice. Le président de la France est aussi l'un des 2 princes d'Andorre, un pays minuscule dans les Pyrénées. Les bureaux du Président sont installés au palais de l'Élysée, à Paris. Certains, comme l'actuel président Jacques Chirac, choisissent aussi d'y habiter à l'année. Le 14 juillet, le Président organise une grande fête dans les jardins de l'Élysée, ou "garden-party", où il invite des personnes de son choix.

### Le premier ministre

Le Président partage le pouvoir avec le 1<sup>er</sup> ministre, qu'il choisit. Celui-ci dirige le groupe des ministres, appelé Gouvernement, où chacun a sa spécialité. Ainsi, il y a un ministre responsable de la police, un autre qui s'occupe des écoles, un autre encore pour les routes et les transports...

Tous les mercredis matin, à l'Élysée, les ministres se réunissent autour d'une grande table avec le 1<sup>er</sup> ministre et le Président. C'est le Conseil des ministres. Ils présentent leur travail et décident des lois nouvelles. Si elles sont adoptées par les députés, chaque ministre, aidé par les gens qui travaillent avec lui, devra ensuite s'assurer que ces lois sont bien appliquées.

La résidence du 1<sup>er</sup> ministre s'appelle l'hôtel Matignon. Son jardin est le plus grand espace vert privé de Paris. C'était autrefois un marécage.

## Députés et Sénateurs

Les députés de l'Assemblée nationale sont au nombre de 577. Pour cela, la France a été découpée en 577 petits territoires, les circonscriptions, et tous les habitants d'une même circonscription doivent élire un député, lors des élections législatives qui ont lieu tous les 5 ans.

Les sénateurs membres du Sénat sont au nombre de 348. Ils sont élus au suffrage indirect. Leurs électeurs sont les députés, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux de chacun des départements.

Le rôle des 2 assemblées est de discuter et de voter les lois qui sont proposées soit par le gouvernement soit par une des 2 assemblées.

Pour voter les lois, les députés se réunissent au Palais-Bourbon, dans un grand amphithéâtre et les sénateurs en font de même au Palais du Luxembourg.

Ces votes donnent lieu à des discussions parfois très animées. Les députés et sénateurs votent ensuite en levant la main, ou avec un boîtier électronique placé sur leur pupitre.

Le président du Sénat est le second personnage de l'État. Il assure l'intérim de la présidence de la République en cas de disparition du président élu.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### La règle du jeu

La répartition des rôles entre Président, Gouvernement, députés et sénateurs est inscrite dans un texte appelé Constitution. Notre actuelle Constitution date de 1958. Elle indique ce que chacun doit faire et ne pas faire, et permet un fonctionnement sans violence de la vie politique.

### Petites et grandes lois

Les lois servent à régler la vie des Français. Certaines sont très importantes, comme la suppression de la peine de mort ou l'obligation d'aller à l'école jusqu'à 16 ans. D'autres passent davantage inaperçues. La quantité de cacao dans le chocolat fait par exemple l'objet d'une loi. Près de 4000 lois ont ainsi été votées depuis 1958.

## COMMENT ON VOTE ?

Les candidats à l'élection présidentielle seront connus depuis le 31 décembre minuit. En réalité, les Français savent depuis longtemps quels hommes ou quelles femmes se présenteront à cette élection et qui sont les favoris. Mais des surprises peuvent toujours arriver, d'autant plus qu'une grande partie des électeurs ne choisit son candidat que quelques jours avant l'élection.



### Les soutiens

Beaucoup d'hommes ou de femmes sont candidats à l'élection présidentielle. Mais ils ne peuvent pas tous y participer car chacun d'eux doit être officiellement soutenu par 500 élus : des maires, des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, des conseillers régionaux... Cette condition n'est pas toujours facile à remplir pour les candidats les moins connus.

## **Dans les écoles**

Les candidats retenus seront opposés lors du 1er tour de l'élection présidentielle, le dimanche 22 avril. Ce jour-là, tu iras peut-être accompagner tes parents à l'école.

Parce qu'on en trouve dans toutes les villes de France, les écoles se transforment souvent en bureau de vote pour accueillir les millions d'électeurs.

Chacun d'entre eux prendra une enveloppe et des bulletins portant le nom des candidats. Il ira dans l'isoloir, une cabine isolée des regards, et mettra le bulletin de son candidat dans l'enveloppe. Il ne lui restera plus qu'à glisser cette enveloppe dans l'urne et à signer le registre des électeurs de sa commune.

### **Premier tour**

Un candidat obtient plus de la moitié des votes, c'est-à-dire la majorité, il est élu président de la République. Mais cela n'est jamais arrivé. En réalité, les 2 candidats ayant obtenu le plus de votes se départageront le 6 mai lors d'un 2e tour.

### **Second tour**

Ce dimanche, les Français auront alors le choix entre seulement 2 bulletins. Ils iront dans l'isoloir et glisseront l'un d'entre eux dans leur enveloppe puis dans l'urne. Le candidat qui aura obtenu le plus de votes deviendra, jusqu'en 2017, notre président de la République.

## **Choisir librement ses dirigeants : un droit encore trop rare**

Les élections sont le signe le plus fort de la démocratie, un système politique imaginé dans la Grèce antique il y a environ 2500 ans. Mais désigner les dirigeants de son pays est un droit encore peu courant à travers le monde.

Ainsi, dans de nombreux États, les citoyens n'ont souvent que le droit... de se taire. La démocratie progresse dans de nombreux pays.

## **Vote blanc**

Si l'électeur n'est satisfait par aucun candidat, il peut glisser une enveloppe vide dans l'urne. Ce choix est appelé "vote blanc". Par contre une enveloppe avec un bulletin raturé est appelé "vote nul".

## **Ces électeurs qui ne votent pas**

La France compte environ 40 millions d'électeurs, c'est-à-dire de Français âgés d'au moins 18 ans qui sont inscrits sur les listes électorales de leur commune. Mais plusieurs millions de français ne votent pas. Dans certains pays voter est obligatoire.

## **BIENVENUE CHEZ LE PRESIDENT**

- Avant de devenir la résidence des Présidents en 1879, l'Élysée, bâti en 1718 par le comte d'Évreux, fut habité par des nobles, des rois, des empereurs et surtout... par leurs compagnes.

La marquise de Pompadour, compagne du roi Louis XV, fut la 1re à acheter ce palais et à l'aménager à son goût.

- Aux 18ème et 19ème siècles, l'Élysée fut aussi une salle de danse et de jeux puis un magasin de glaces.



- C'est le Président Charles de Gaulle qui, en 1959, installa tous les bureaux de la présidence à l'Élysée.
- La présidence compte environ 900 employés dont près de la moitié sont des militaires. Ses services vont de l'intendance et du protocole, qui organisent les réceptions, les cérémonies, les séjours officiels, à l'entretien des résidences du Président ou la crèche qui accueille les enfants du personnel.
- Le service informatique compte plus de 500 ordinateurs.
- L'Élysée abrite un centre de télécommunications qui entretient les matériels téléphoniques et vidéos. Il s'occupe du standard téléphonique et du courrier.
- Le palais de l'Élysée est considéré comme une zone militaire. C'est la garde républicaine (des gendarmes) qui en assure la garde. Même le personnel de l'Élysée ne peut approcher les bureaux du Président sans être accompagné d'un garde.
- À l'entrée principale, des cylindres métalliques s'enfoncent dans le sol pour ne laisser passer que les voitures autorisées. En cas d'alerte, les portes du bureau du Président se bloquent automatiquement.
- Le Président, qui est le chef des armées, est aussi le seul à avoir accès à Jupiter, le poste de commande nucléaire, dont l'emplacement est tenu secret.

## LES PRESIDENTS DE LA 5<sup>ème</sup> REPUBLIQUE

La France a déjà élu 27 présidents depuis 1848.

La Cinquième République est le régime républicain en vigueur en France depuis le 5 octobre 1958. Il est régi par la constitution de 1958 écrite par le Général de Gaulle qui en fut son premier président. Elle a remplacé la 4<sup>ème</sup> République.



1<sup>er</sup> président de la république :  
(5<sup>ème</sup> République)

**Charles De Gaulle.**

2 mandats : 1959 - 1965  
et 1965 - 1969



2<sup>ème</sup> président de la république :  
(5<sup>ème</sup> République)

**Georges Pompidou.**

1 mandat: 1969 - 1974



3<sup>ème</sup> président de la république:  
(5<sup>ème</sup> République)

**Valérie Giscard  
d'Estaing.**

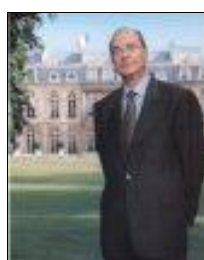
1 mandat : 1974 - 1981



4<sup>ème</sup> président de la république:  
(5<sup>ème</sup> République)

**François Mitterrand.**

2 mandats : 1981 - 1988  
et 1988 - 1995



5<sup>ème</sup> président de la république:  
(5<sup>ème</sup> République)

**Jacques Chirac.**

2 mandats : 1995 - 2002  
et 2002 - 2007



6<sup>ème</sup> président de la république:  
(5<sup>ème</sup> République)

**Nicolas SARKOZY**

1 mandat : 2007 - 2012

**Qui sera le prochain Président de la République française ?...**

## PROCHAINES DATES ELECTORALES

Autre dates électorales : les 10 et 17 juin 2012, élections législatives.  
Les élections municipales qui désignent le Maires et les conseillers municipaux des communes se dérouleront en 2013.

## EN SAVOIR PLUS

**Quelques sites à consulter :**

- [Service Public.fr](#) , dossier élections
- [Elysée.fr](#), le site de la présidence de la République
- [le prochain dossier de Milan presse](#)
- [Articles vikipedia sur députés et sénateurs](#)
- [Articles Wikipedia sur l'élection présidentielle 2007 et 2012](#)
- [Election-politique.com](#) , résultats des anciennes élections présidentielles, les candidats, les affiches de campagnes, le déroulement du scrutin, etc.
- [Elections Présidentielles](#) , déroulement du scrutin, constitutions, etc.
- [Archives de l'INA spéciales élections](#)

A noter, que les **Clés de l'Actualité** mettront très certainement en ligne sur internet, un **blog spécial Présidentielles** et que **MOBLICIC** sortira très certainement un CDROM sur les élections.